

Direct Link



Le Lien Direct

For more information, please contact:

Pour plus d'informations, contactez :

Steven Hadden : 514-526-8280 shadden@1976usw.ca

Audrey Therrien : 514-526-8280 audrey.therrien@1976usw.ca

www.1976usw.ca

2011 / 04 / 26

UNITÉ 911 A – MÉTALLOS SL 1976

AVIS D'ÉLECTIONS

Tous les membres de l'unité 911 A, travaillant chez Garda à l'aéroport P-E-T de Montréal;

- Une assemblée aura lieu pour les mises en candidature, au sein de l'unité 911 A de la Section locale 1976 du syndicat des Métallos, aux postes de :
 - **Président**
 - **Secrétaire-archiviste**

- Les réunions pour les nominations se tiendront **mardi le 3 mai 2011**, à 10h30 et à 13h00, au Sheraton Aéroport Montréal, à la salle Mirabel;
- Mme Audrey Therrien agira à titre de présidente d'assemblée pour la mise en nominations;
- Les mises en candidatures seront acceptées sur les lieux, par nomination ou par procuration. Si le ou la nommé (e) est absent (e), une note d'acceptation écrite et signée, de sa part, de la mise en candidature est requise;
- Si nécessaire, des élections seront tenues **mardi le 10 mai 2011**, de 9h à 19h à la salle 297 F 2^{ième} étage (casiers) de l'aéroport;

- ❖ **Note** : Le ou la président(e) élu(e) assistera à la Convention Nationale de la Section Locale 1976, qui se tiendra à Montréal les 11-12 et 13 mai 2011.

Direct Link



Le Lien Direct

For more information, please contact:

Pour plus d'informations, contactez :

Steven Hadden: 514-526-8280 steven.hadden@1976usw.ca

Audrey Therrien: 514-526-8280 audrey.therrien@1976usw.ca

www.1976usw.ca

2011 / 04 / 26

ÉLECTIONS DANS LES UNITÉS

Le processus d'élection au sein des unités est régi par la Constitution Internationale des Métallos et les autres statuts et règlements de la Section Locale TC1976.

Le terme du mandat pour ces élections est prolongé jusqu'en avril 2012. Les mandats en cours à l'intérieur des unités doivent tous se terminer en avril 2012, date à compter de laquelle toutes les unités et/ou unités/loges devront se conformer aux dispositions de la Constitution Internationale, stipulant que les élections serviront un mandat de trois (3) ans.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

**Aucun membre ne peut être à la fois, candidat ou détenir plus d'un des postes suivants :
Président de l'unité et secrétaire-archiviste.**

Aucun membre ne peut être présenté à titre de candidat à un poste au sein de l'unité ou unité/loge, à moins d'être un membre à l'emploi d'une entreprise pour laquelle l'unité clame la juridiction. Cette disposition doit demeurer en vigueur pour toute la durée du mandat.

Pour plus d'information, communiquez avec M. Steven Hadden (514) 526-8280